# Commission permanente du 26 mars 2018

Aides attribuées par le Conseil régional sur le territoire de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Finistère

#### **MISSION I - AMENAGEMENT**

## > Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 6 950 € à l'association ULAMIR Aulne, Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour la création d'une ludothèque itinérante - volet fonctionnement - (sept 2017 - août 2018) (éligible au 08/12/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **200 000** € à l'île d'Ouessant. Cette somme est attribuée pour la réhabilitation-extension de la salle polyvalente (éligible au 03/11/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **100 000** € à la commune de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour l'aménagement de la place de la résistance et du quai Jean Moulin (éligible au 19/01/2015).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 91 749 € à la commune de Crozon Morgat. Cette somme est attribuée pour la création d'un bowl en remplacement du skatepark (éligible au 29/11/2016)

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **60 900 €** à la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Cette somme est attribuée pour l'amélioration de l'accueil des plaisanciers et la qualification de l'escale à Port-Launay (éligible au 08/02/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **50 116 €** à **la Commune d'Irvillac**. Cette somme est attribuée pour l'aménagement urbain du centre-bourg – dernière phase : route du Tréhou (éligible au 09/09/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **5 910** € à **la Commune de Saint-Ségal.** Cette somme est attribuée pour l'étude de revitalisation de l'habitat en centre bourg (éligible au 18/10/2016).

#### **MISSION II - ECONOMIE, EMPLOI**

### > Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 200 € à Centre Ouest Bretagne Initiative, Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée comme soutien financier pour la réalisation d'un audit interne et externe de la structure.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une avance remboursable de 175 000 € à Serens SASU, Locronan. Cette somme est attribuée pour le programme d'investissements matériels et immatériels non immobiliers éligibles de 1 750 000 € et la

1

création de 3 emplois CDI minimum.

## > Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité

Le Conseil régional de Bretagne a alloué un complément de subvention de 14 000 € à l'association des 7 Calvaires Monumentaux, Plougastel-Daoulas. Cette somme est attribuée comme aide à la création d'un emploi associatif d'intérêt régional de Chargée de mission de développement.

# > Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 1 503,04 € à une entreprise aquacole de Logonna-Daoulas. Cette somme est attribuée au titre d'un cofinancement régional à la mesure 48 du FEAMP pour l'achat de 2 moteurs hors bord 4 temps.

### **MISSION III - EDUCATION, FORMATION**

# > Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 080** € au LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben. Cette somme est attribuée au titre de la démarche Qualycée pour des investissements liés à la labellisation.

### > Améliorer les équipements dans les lycées publics

Le Conseil régional a affecté un crédit complémentaire de 9 680,50 € à l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver, Châteaulin. Cette somme est attribuée pour des équipements d'exploitation - Matériel des services de restauration - Site de Suscinio.

# > Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes au lycée agricole Le Nivot, Lopérec :

- 9 616 € pour des équipements d'exploitation: mobilier des salles de classe et du CDI tables et chaises,
- **5 270,50 €** pour des équipements pédagogiques pour les formations forêts, espaces naturels, faune, pêche : matériel professionnel,
- 5 200 € pour des équipements informatiques : ordinateurs station standard,
- 2 421,50 € pour des équipements d'exploitation: mobilier et équipement de l'internat et du restaurant literie.

#### > Assurer le fonctionnement des lycées publics

Le Conseil régional a affecté un crédit de 713,34 € au lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée au titre d'un complément à la dotation globale de fonctionnement 2018.

Le Conseil régional a affecté un crédit de 6 907,76 € à l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver, Châteaulin. Cette somme est attribuée au titre d'un complément à la dotation globale de fonctionnement 2018 pour le site de Morlaix.

Le Conseil régional a affecté un crédit de 4 031,54 € au lycée professionnel de Pontde-Buis. Cette somme est attribuée au titre d'un complément à la dotation globale de fonctionnement 2018.

## > Développer les langues de Bretagne

Le Conseil régional a alloué une subvention de **413** € à **l'association An Treizher**, **Saint-Coulitz.** Cette somme est attribuée comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Goueler Kelt' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 2 février 2018).

Le Conseil régional a alloué une subvention de 1 900 € à une personne de Dinéault. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Desk/enseignement pour un stage de 6 mois.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 1 900 € à une personne de Plougastel-Daoulas. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Desk/enseignement pour un stage de 6 mois.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 1 900 € à une personne de Lennon. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Desk/enseignement pour un stage de 6 mois.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 500 €** à **une personne de Huelgoat.** Cette somme est attribuée au titre du dispositif Desk/petite enfance pour un stage de 6 mois.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 500 €** à **une personne de Plougastel- Daoulas.** Cette somme est attribuée au titre du dispositif Desk/petite enfance pour un stage de 6 mois.

### MISSION VI - CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, TOURISME

# > Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Le Conseil régional a alloué une subvention de 6 000 € à l'association Printemps de Châteauneuf-du-Faou, Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour l'édition 2018 du festival "Le Printemps de Châteauneuf".

Le Conseil régional a alloué une subvention de 2 000 € à la commune de Plougastel-Daoulas. Cette somme est attribuée pour l'organisation de la 10ème édition du festival "Les Feux de l'Humour" du 14 au 26 mai 2018.

# > Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 500 €** aux Editions Françoise Livinec, Huelgoat. Cette somme est attribuée pour la participation des éditeurs à un événement hors région : Art Paris Art Fair du 5 au 8 avril 2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **24 000** € à **Kalanna Production SARL**, **Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée pour la réalisation d'un film documentaire de 52 minutes de Mai Lincoln intitulé 'Maner al laou'.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **20 000** € à Locus Solus, Châteaulin. Cette somme est attribuée pour l'édition du programme éditorial 2018 comprenant 10 titres :

- « Taolennoù, tableaux de mission » de Y. Celton et K.-Y. Cotto,
- « Arbres remarquables du Finistère » de M. Jézégou, Y. Morvan et G. Bernard,
- « Phares visitables de Bretagne et de France » de C. Le Moine et A. Roupie,
- « Landévennec, Haute Lumière » de G. Baudry et P. Kohn,
- « Toulhoat, l'art des bijoux et métaux » de A. Morgan,
- « Jazzman Lieutenant, James Reeze Europe » de M. Durand, E. Le Bot et J. Weber Acquaviva,
- « Alice et la forêt d'algues » de M. et V. Valéro, C. Destombe et V. Oplliger Zan,
- « Histoire d'un conservatoire botanique » de V. Jacquelin,
- « Haïkus illustrés » de Y. Cotten,
- « Poissons et autres animaux » de J.-P. Guilleron.

## > Développer le sport en région

Le Conseil régional a alloué une subvention de **700 €** à **PLO Skate Club**, **Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de l'Open national de Skateboard les 7 et 8 avril 2018 à Plougastel Daoulas.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **20 000** € à **l'association Kreiz Breizh Elites, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de la 23ème édition de la course Cycliste Internationale 'Kreiz Breizh Elites' du 28 au 30 juillet 2018 dans le Centre Bretagne (classement UCI : Europe Tour Elite hommes 2.2).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 500 €** à **l'association Ti Ar Gouren, Berrien**. Cette somme est attribuée comme soutien au fonctionnement et à l'ensemble des activités au titre de l'année 2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 1 500 € à l'association Breizh Sport Attitude, Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée pour l'organisation de la 14ème édition des épreuves pédestres Huelgoat-Carhaix entre l'Argoat et le Poher le 19 mai 2018.